AENEAM

Agri-food Efficiency with New Energy Audit Measures

Accélérer l'électrification des procédés dans les PME agroalimentaires

Note de politique publique

L'électrification des procédés constitue un levier essentiel de décarbonation de l'industrie agroalimentaire. Pour accélérer son déploiement dans les PME, les politiques publiques doivent agir simultanément sur trois dimensions: le coût de l'énergie, le financement des investissements et l'accompagnement technique des entreprises. Une approche globale et pragmatique permettra de transformer les ambitions climatiques en projets économiquement viables.

Clément Postec, CRITT Agroalimentaire Sud

Sara BOTTI, Innov'Alliance

Co-funded by the European Union

Grant Agreement N° 1011206

This work is licensed under CC BY-SA 4.0

1. Contexte

Dans le cadre du projet européen Life AENEAM, plus de 80 PME agroalimentaires ont été accompagnées dans leur transition énergétique grâce à des audits énergétiques, des formations et un accompagnement à la mise en œuvre des investissements énergétiques.

Les retours des entreprises montrent que **l'électrification des procédés thermiques constitue l'un des principaux leviers de décarbonation du secteur**, mais également l'un des plus difficiles à mettre en œuvre.

2. Le défi

Pourquoi les PME n'électrifient-elles pas davantage leurs procédés ?

Les entreprises accompagnées identifient quatre obstacles majeurs :

- Des investissements initiaux élevés (CAPEX) pour remplacer les équipements existants et adapter les infrastructures.
- Un différentiel de coût entre le gaz et l'électricité qui pénalise la rentabilité des projets.
- Une faible maîtrise des marchés de l'énergie et des opportunités d'optimisation.
- Des difficultés d'accès au financement et aux mécanismes de tiers-investissement.
- Un manque de ressources et compétences internes pour identifier, dimensionner et suivre les projets.

Résultat : de nombreux projets techniquement pertinents restent reportés ou abandonnés malgré leur intérêt climatique.

3. Mesures de politique publique

Mesure 1 - Financer les études préalables d'optimisation énergétique

Mesures possibles

- Conditionner les aides à l'analyse préalable des besoins énergétiques afin de garantir un dimensionnement adapté des équipements.
    - Diagnostics vapeur et études de besoins énergétiques avant électrification.
    - Identification des usages pouvant être découplés du réseau vapeur.
    - Combinaison électrification et EnR&R
- Accompagnement des PMEs par des experts indépendants, sans conflit d'intérêts, pour sécuriser les choix techniques et économiques (fédération, association, etc.)
- Adaptation des dispositifs de soutien afin de privilégier la performance énergétique globale plutôt que la taille des équipements financés et éviter les situations de surdimensionnement.

✅ Réduction des besoins électriques futurs

✅ Diminution des coûts de raccordement et d'investissement

✅ Meilleur dimensionnement des équipements électriques

✅ Optimisation de l'utilisation des fonds publics et des dispositifs de soutien

Mesure 2 - Réduire le coût de l'électricité pour les PME engagées dans l'électrification

Mesures possibles

- Adaptation des mécanismes TURPE
- Tarification tenant compte du taux d'électrification de l'entreprise.
- Accès facilité à des offres d'électricité compétitives
- Adaptation des PPE

✅ Améliore la rentabilité des projets

✅ Accélère les décisions d'investissement

Mesure 3 - Renforcer l'accompagnement sur les marchés de l'énergie

Mesures possibles

- Favoriser l'achats groupés d'énergie.
- Clubs énergie sectoriels et/ou régionaux.
- Formations à destination des PME.

✅ Réduction des coûts d'approvisionnement

✅ Renforcement des compétences internes

Mesure 4 - Soutenir davantage les investissements d'électrification

Mesures possibles

- Renforcement des aides à l'investissement.
- Développement du tiers-investissement notamment en lien avec des aides financières.
- Soutien aux technologies d'électrification telles que les chaudières électriques ou la compression mécanique de vapeur.

✅ Réduction du risque financier

✅ Accélération de la décarbonation industrielle

4. Recommandations prioritaires

1. **Soutenir les études préalables et l'accompagnement technique indépendant des PME**, afin d'optimiser les procédés avant électrification, identifier les solutions les plus pertinentes, éviter le surdimensionnement des installations et améliorer la rentabilité des investissements.
2. **Adapter les mécanismes tarifaires afin de réduire l'écart économique entre le gaz et l'électricité** et permettre aux PME électrifiées de bénéficier d'abattements TURPE proportionnels à leur niveau d'électrification.

3. **Faciliter l'accès des PME aux marchés de l'énergie compétitifs**, notamment à travers des dispositifs d'achats groupés portés par des fédérations professionnelles, pôles, clusters ou réseaux d'entreprises.
4. **Renforcer les dispositifs d'aide à l'investissement pour l'électrification des procédés**, y compris les solutions telles que les chaudières électriques ou la compression mécanique de vapeur.
5. **Faciliter le recours au tiers-investissement et aux mécanismes de financement innovants** afin de limiter les contraintes de CAPEX pour les PME.

5. Conclusions

Pour les PME agroalimentaires, la question n'est plus de savoir s'il faut électrifier les procédés, mais dans quelles conditions économiques le faire.

Une combinaison de :

- signaux économiques adaptés,
- aides à l'investissement,
- études préalables,
- et accompagnement collectif,

permettrait d'accélérer significativement la décarbonation du secteur tout en préservant sa compétitivité.